

Compte-rendu de la réunion
de la Commission de la Vie Sociale
tenue le Mercredi 1er Juillet 2015 à 14H30,
en salle de réunion du site de Lapoutroie



PRÉSENTS :

1) Au titre des représentants des résidants :

- Madame Marie Huguette JENNY (Site d'Orbey)
- Madame Danièle HARTMANN (Site du Bonhomme)
- Monsieur Gérard BRUNSPERGER (Site de Lapoutroie)
- Monsieur Jean-Léon CONRAD (Site de Fréland)

2) Au titre des représentants des familles :

- Madame Brigitte BAUMANN (Site d'Orbey)
- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (Site de Lapoutroie)

3) Au titre de représentant du personnel :

Abs.

4) Au titre de représentant du Conseil d'Administration :

- Madame Annie DEMANGEAT, Présidente

Assistaient également à la réunion :

- Madame PRUDAT, Directrice
- Monsieur JAEGLI, Attaché Principal d'Administration Hospitalière,
Responsable des sites de Lapoutroie et du Bonhomme
- Madame Céline DUR, Coordinatrice de l'équipe d'animation

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Carmen ORY (Site de Fréland)
- Madame Annie BATOT, représentante des bénévoles
- Monsieur René BISANTZ, Attaché d'Administration Hospitalière,
Responsable du site de Fréland

ABSENT NON EXCUSÉ :

- Monsieur Fabrice SCHMITT, représentant du personnel



1 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 27 novembre 2014

Le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 : Renouvellement du conseil et élection du Président et Vice-Président

Madame la Présidente fait part à l'assemblée que Madame JENNY représentera dorénavant les résidents du site d'Orbey en lieu et place de Madame Cécile DIDIERJEAN et Madame Carmen ORY représentera les familles du site de Fréland en lieu et place de Madame Marie-France CLAUDEPIERRE.

La directrice évoque la préconisation qui avait été émise lors de la visite d'évaluation externe des services de l'établissement par EQM notamment sur l'expression et la participation individuelle et collective des usagers. La présidence du conseil doit être renouvelée et un appel à candidature est lancé. Madame PRUDAT rappelle que la présidence avait été dévolue à Madame Annie DEMANGEAT faute de candidat désireux d'occuper ce poste au mois de mars 2012.

Un tour de table est fait après un rappel de la réglementation. Malgré les encouragements de la directrice, aucun résident ne souhaite poser sa candidature. C'est donc vers les familles que se tourne la direction. Madame Marie-Andrée DEMANGEAT se propose et est élue à l'unanimité des membres.

Un deuxième tour de table est fait pour trouver un vice-président. Madame JENNY accepte la vice-présidence à condition d'être aidée dans cette tâche. Elle est élue à l'unanimité.

Madame PRUDAT souhaite la désignation d'un résident au Conseil d'Administration. Là également malgré les sollicitations aucune candidature ne se déclare. Après quelque temps, Madame JENNY accepte cette représentation.

3 : Prix de journée 2015

La directrice rappelle les propositions de la direction de prix de journée 2015 qui ont été intégralement acceptées par le Conseil Départemental.

Les prix de journée applicables en 2015 avec le ticket modérateur sont donc les suivants :

Hébergement des plus de 60 ans en chambre individuelle : $55,23\text{€} + 5,28\text{€} = 60,51\text{€}$

Hébergement des plus de 60 ans en chambre double : $54,16\text{€} + 5,28\text{€} = 59,44\text{€}$

Hébergement des moins de 60 ans : 70,18€

Le point est fait sur le taux d'occupation qui plafonne à 94% au lieu des 96,57% de base budgétaire. A fin juin 2015, cela se traduit par une non-réalisation de recettes d'hébergement de l'ordre de 137 000€. La direction annonce qu'elle n'a pas d'autres choix que de poursuivre sa politique de non-remplacement des agents en arrêt maladie qui pèsent sur cette section tarifaire pour conserver l'équilibre budgétaire.

De même, il ne peut être procédé au recrutement d'une troisième personne au service technique qui, pourtant, s'avère indispensable pour répondre à toutes les sollicitations.

4 : Présentation de l'étude de faisabilité architecturale du site d'Orbey-Paris

L'étude de la nouvelle configuration architecturale est présentée sur le tableau blanc interactif.

Au rez-de-chaussée près des noyers, une cuisine centralisée avec la modification de celle actuelle en office satellite, le réaménagement des anciennes réserves en locaux de stockage et la création d'une nouvelle sortie "linge propre" plus fonctionnelle.

Au 1er étage, celui-ci deviendra un étage complet "sécurisé" de 36 lits avec la transformation des chambres doubles en chambres individuelles et la création de deux extensions neuves dans le prolongement de l'existant. Deux jardins thérapeutiques avec parcours de marche et de senteurs seront créés permettant aussi la médiation animale avec des petits poneys.

Au deuxième étage, les chambres doubles seront également transformées en chambres individuelles avec la création des extensions de bâtiment similaires du 1er étage.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le projet architectural.

5 : Présentation du Projet d'établissement 2015-2019

Le document est présenté en powerpoint par la direction.

Madame PRUDAT lit en séance le **mot de la directrice** qui ouvre en préambule le document car il évoque toutes les difficultés de la rédaction du Projet d'Établissement, la méthodologie et se conclut en profession de foi.

Est ensuite abordé le corps du document :

Le cadre de référence fondamental est passé en revue : présentation de l'établissement, capacité d'accueil des sites et du service de soins infirmiers à domicile avec les missions de chaque service.

L'analyse externe avec les univers de :

- la demande de soins par ses aspects démographiques, des besoins de santé des personnes âgées dont le nombre va augmenter mais avec un état de santé qui s'améliore globalement (sauf la maladie d'Alzheimer) et un ratio aidants/aidés qui va se dégrader.
- l'offre de soins en terme d'équipement dans le Haut-Rhin et surtout les lits excédentaires dans le bassin de Sainte Marie aux Mines,
- des influences c'est-à-dire les facteurs qui agissent significativement sur la demande et l'offre (ARS, Conseil Départemental, évolution de la population âgée, réglementation, ANESM...).

L'analyse interne avec les comparatifs d'indicateurs d'activité, les caractéristiques des résidents accueillis en termes d'âge, de niveau de dépendance, de provenance et de sorties.

Les orientations stratégiques issues des engagements de l'établissement depuis l'année 2002 sont évoquées : des certifications obtenues en 2003 et 2007 par la Haute Autorité de Santé, du dépôt du Projet d'Établissement 2008-2012 en passant par les deux conventions tripartites successives de 2005-2009 et 2010-2014 et les évaluations internes et externes des résidences médicalisées et de son SSIAD en 2013 et 2014. Les partenariats de l'établissement sont listés.

L'analyse stratégique est passée en revue avec les orientations de l'établissement guidées par les éléments favorables et défavorables.

Le projet de soins du service EHPAD est ensuite présenté avec les valeurs personnelles et professionnelles. Il se décline en quatre priorités :

- 1) L'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour chaque résident
- 2) Développer une culture de Bienveillance
- 3) Développer les analyses de Pratiques Professionnelles
- 4) Optimiser le travail en équipe.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) est également présenté avec sa couverture géographique, ses missions, les caractéristiques des personnes prises en charge, ses partenariats et son fonctionnement.

Les priorités du service sont aussi au nombre de quatre :

- 1) Mettre en œuvre le Projet d'Accompagnement Personnalisé
- 2) Assurer le suivi du plan d'actions issu de l'évaluation interne et externe
- 3) Promouvoir une culture de Bienveillance
- 4) Mettre en œuvre les recommandations de l'ARS suite à sa visite

La présentation se poursuit avec le **projet de la Vie Sociale**.

Au sein des Résidences Médicalisées du Canton Vert, nous concevons l'animation comme un moyen d'apporter aux résidents une qualité de vie.

Les activités d'animation proposées doivent, créer des liens et des affinités entre les résidents selon leurs souhaits, stimuler les envies, les souhaits, les désirs, maintenir le goût à la vie, garder la capacité de décider, maintenir les capacités physiques, favoriser l'ouverture sur l'extérieur pour permettre au résident de rester en contact avec la réalité et le monde, apporter un épanouissement, permettre l'apprentissage de nouvelles choses, redonner une place aux familles.

Le projet Qualité et de Gestion des Risques.

La qualité est l'affaire de tous. Un ensemble d'actions a été mis en œuvre :

- Engagement dans une politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux en collaboration avec une équipe inter établissement d'hygiène hospitalière.
- Une politique du dossier de soins structurée
- La création d'une pharmacie à usage intérieur sécurisant le circuit du médicament
- La mise en place des vigilances : pharmacovigilance, matério-vigilance et infectio-vigilance
- La formalisation de multiples procédures et protocoles dans de nombreux domaines
- L'engagement dans les évaluations de pratiques professionnelles

La mesure de la qualité s'effectue par des enquêtes de satisfaction portant sur plusieurs thèmes.

Un plan d'actions a été élaboré.

Le projet social.

Il définit la politique sociale de l'établissement.

Il fait partie intégrante du projet d'établissement dans la mesure où il intègre les orientations à venir sur le plan :

- du développement des compétences
- du recrutement
- de l'amélioration des conditions de travail
- et de la communication

En 2014, l'effectif global rémunéré se compose de 165 agents correspondant à 146,10 Equivalent Temps Plein (personnel non médical : administratif, de soins et technique).

Parmi l'effectif global, 50 agents travaillent à temps partiel soit 30,30%. 98% de ce pourcentage font partie des services de soins.

L'effectif médical se compose de 2 médecins coordonnateurs, soit 1,2 ETP et d'un pharmacien à 0,5 ETP.

L'âge moyen des agents toute catégorie professionnelle confondue est de 43,31 ans.

Les catégories professionnelles dont les moyennes d'âge sont inférieures à 40 ans sont :

- Les infirmières,
- La psychologue,
- La diététicienne,
- La préparatrice en pharmacie.

Les catégories professionnelles dont les moyennes d'âge sont supérieures à 50 ans sont :

- Les cadres de santé,
- Les services technique et logistique,
- La blanchisserie,
- Le pharmacien,
- La direction et le service administratif.

En 2014/2015, les RMCV enregistrent peu de départ à la retraite : 2 agents en 2014 et 2 en 2015.

La maladie ordinaire est le 1er motif des absences sur les années 2012 à 2014. Le 2ème motif est l'absence pour maternité.

Un plan de formation continue est en place annuellement.

Pour les années 2012 à 2014, 359 professionnels ont été concernés par ce plan et 670,5 jours de formation ont été dispensés.

En nombre d'heures cela représente : 4 690 heures de formation sur les 3 années, soit 1 563 heures annuelles.

Les thèmes de formations s'adressent à toutes les catégories professionnelles et portent sur :

- L'accompagnement de fin de vie
- Les gestes d'urgence
- L'ergomotricité
- L'accompagnement des patients atteints de la maladie d'ALZHEIMER et/ou troubles apparentés
- La qualité de vie en EHPAD
- L'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Stage de conduite en situation difficile
- Le travail de nuit
- L'hygiène du linge...

L'établissement propose également des formations qualifiantes à ses agents. De 2013 à 2016 inclus, 4 aides-soignantes suivent ou vont suivre le cursus les préparant au diplôme d'état d'infirmière.

Le projet des services logistiques.

La restauration : un projet architectural pour une cuisine centralisée est prévu sur le site d'Orbey.

La blanchisserie : poursuite de la démarche Risk Analysis and Biocontamination Control (RABC) avec amélioration du circuit de sortie "linge propre" et de l'espace bureau.

Le service technique : gestion informatisée de la maintenance préventive, élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

Le cadre de vie : afin de lutter contre l'aspect sanitaire des locaux et de donner une dimension plus chaleureuse aux résidences, plusieurs projets sont en cours dont l'embellissement des circulations, le changement des couvre-lits qui ont vieilli, le renouvellement des tuniques du personnel avec davantage de couleurs, la création d'un nouveau décor à l'entrée du site d'Orbey, le changement de mobilier des espace de vie à Fréland...

Le projet de gestion.

Présentation est faite des instances et de leur fonctionnement.

Le système d'information : En EHPAD, le support du dossier de soins est informatisé : il s'agit du logiciel CARIATIDES version médico-sociale.

Le support du dossier du patient utilisé au SSIAD est le logiciel DICSIT avec comme application spécifique MICROSOINS, complétée d'un boîtier MILLISOINS.

En termes de gestion, l'établissement est doté du logiciel SAGAH pour la gestion administrative des résidents, le mandatement et la facturation.

L'établissement adhère depuis avril 2015 au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Alsace-e-santé pour le Portail ViaTrajectoire EHPAD (demande d'admission en EHPAD) et le Dossier Médical Personnel.

Les projets de développement sont les suivants :

- Passage du logiciel SAGAH vers logiciel C-PAGE
- Réfection du site internet : fin 2016/2017
- Acquisition du logiciel VEGA pour la gestion de la nouvelle cuisine centralisée
- Passage au dossier médical personnel version 2

La politique achat - Politique de développement durable

L'établissement adhère à des groupements d'achats pour un grand nombre de fournitures.

Les sites de LAPOUTROIE et LE BONHOMME bénéficient d'un chauffage au bois et sont reliés à la chaudière communale.

Plusieurs agents ont suivi un stage d'éco conduite ou encore conduite en situation difficile.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le projet d'établissement 2015-2019.

6 : Questions diverses

- Sont abordés : - la reconstruction du site Internet
 - le changement des deux ascenseurs du site de Lapoutroie dont les travaux débiteront cet automne pour une durée de deux mois pour le plus grand soit de mi-octobre à mi-décembre puis le plus petit en début d'année prochaine,
 - le changement de l'appel malade tombé irrémédiablement en panne (Orbey)
 - l'assurance responsabilité civile des résidents
 - le problème du linge propre des résidents qui se perd dans le circuit de retour,
 - l'adaptation des effectifs du personnel du site de Fréland face à un taux d'occupation de 87% qui n'est pas toujours comprise,
 - l'irrégularité des prestations sur le site d'Orbey en fonction des équipes qui travaillent, l'absence d'utilisation le week-end du système de présence lumineuse prévu dans les chambres alors que cela permettrait aux familles de trouver plus facilement un agent en cas de besoin.
- Il est rappelé que les plannings sont élaborés sur la base de 35 heures avec un système de cahier de souhaits de travail des agents. Les souhaits sont bien souvent respectés avec pour limites la continuité du service public hospitalier.

---* * *---

La séance est levée à 16H30

---* * *---

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale

Madame Marie-Andrée DEMANGEAT